

# 10 gestes responsables

## AVANT L'APPLICATION

-  1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
-  3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

Novembre 2009. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Photos : C. Wattier. 728ALMFGED1009R. BAS407



## PENDANT L'APPLICATION

-  7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

## APRÈS L'APPLICATION

-  8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®  
\* Marque déposée Sté PANTEK France

## Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	 N°Azur 0 810 02 30 33 Prix Appel Local	ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	 Phyt'attitude	 N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro		Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N°Azur 0 810 12 18 85 Prix Appel Local	ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

**Rovral**  
WG®

**L'antipourriture**  
des cultures légumières,  
de l'arboriculture,  
et de la vigne.

  
**BASF**  
The Chemical Company

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

# SOMMAIRE

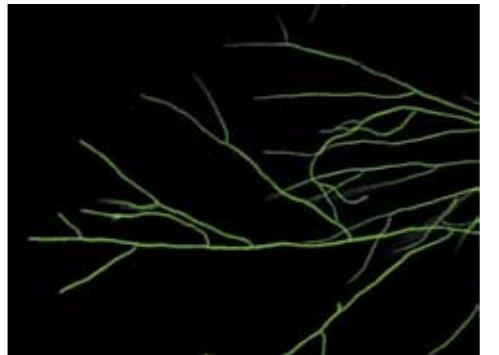
- Substance active **P.3**
- Principales maladies ciblées **P.4**
- Avantages **P.5**
- Usages autorisés et conditions d'emploi **P.6/9**
- Profil toxicologique **P.10**
- Recommandations et fiche d'identité **P.11**
- Les 10 gestes responsables **P.12**

## Substance active

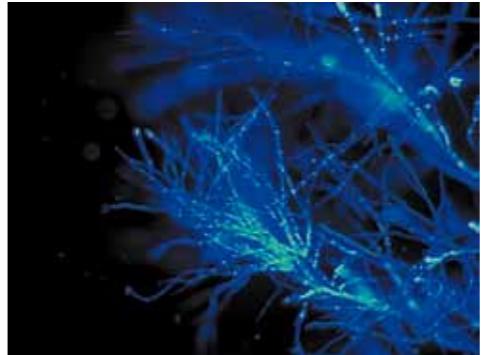
La substance active de **Rovral® WG** est l'iprodione, désormais seule représentante sur le marché de la famille des dicarboximides (imides cycliques).

**Mode d'action :** l'iprodione est un fongicide de contact, qui agit en inhibant la germination des spores et en bloquant l'elongation des filaments mycéliens.

À l'échelle microscopique, son activité se manifeste de façon spectaculaire par la distension et l'explosion des tubes germinatifs et des hyphes, par des perturbations morphologiques des hyphes, ainsi que par des effets sur plusieurs étapes du métabolisme cellulaire. L'ensemble de ces désordres bloque le développement des parasites visés.



**Témoin :** aspect normal des filaments mycéliens de *Botrytis cinerea* après marque des membranes cellulaires, des septa, et du cytoplasme par épifluorescence.



**Traité iprodione :** désorganisation des filaments mycéliens, avec symptômes «en balai de sorcière» observables sur les membranes cellulaires de *Botrytis cinerea*.

Au niveau biochimique, l'iprodione intervient dans le métabolisme glucidique et la synthèse des polyols.

Une grande polyvalence /  
Champignons pathogènes /  
Cultures

### Champs d'activité de l'iprodione

*Alternaria, Botrytis, Helminthosporium, Monilia, Penicillium, Phoma, Rhizoctonia, Rhizopus, Sclerotinia, Sclerotium, Mycosphaerella*, etc.



## Principales maladies ciblées

Un vaste champ d'activité contre les maladies cryptogamiques

**Rovral® WG** est efficace contre un large champ de champignons pathogènes, responsables de pourritures et autres affections des cultures légumières, des arbres fruitiers et de la vigne.

Parmi les espèces maîtrisées par **Rovral® WG**, on peut relever : *Monilia laxa*, *Monilia fructigena*, *Botrytis cinerea*, *Sclerotinia sclerotiorum*, *Sclerotinia minor*, *Phoma*, *fontes des semis*, *Rhizoctonia solani*, *Sclerotium cepivorum*, *Botrytis allii*, *Botrytis squamosa*, *Alternaria dauci*, *Alternaria solani*, *Alternaria brassicae*, *Alternaria brassicicola*, *Mycosphaerella brassicicola*, etc.

***Botrytis cinerea***. Ce champignon est responsable d'attaques sur un grand nombre d'espèces légumières, fruitières et sur vigne.

- Sur les laitues en plein champ et sous abri, ce champignon polyphage se développe préférentiellement en conditions humides (comme beaucoup d'autres) : 95 % d'humidité relative et des températures de 17–23 °C lui sont favorables.
- Les feuilles sénescentes sous la végétation et en contact avec le sol sont rapidement attaquées et montrent une pourriture humide marron à brune. Cette pourriture se développe sur les autres feuilles et le collet.
- Les lésions des vaisseaux se traduisent par des flétrissements plus ou moins brusques des salades.
- Des attaques aériennes sur les jeunes feuilles interviennent également, et s'étendent sur la pomme.



***Sclerotinia sclerotiorum*** est responsable de « Pourritures » sur les organes de nombreux hôtes et notamment des légumes (aubergine, carotte, choux, concombre, endive, laitue, haricot, persil, pois de conserve, etc.) .

- C'est un champignon opportuniste capable d'activités saprophytiques et parasitaires qui est largement réparti sur le terrain. Il peut se maintenir plusieurs années dans le sol.
- Son développement est notamment favorisé par des conditions climatiques humides et pluvieuses. Il est capable de se développer avec des températures comprises entre 4 et 30°C (optima un peu en dessous de 20°C).
- *Sclerotinia* pénètre les tissus sénescents ou morts et gagne le reste de la plante. En conditions d'humidité favorables, il produit sur les tissus attaqués un mycélium blanc et des sclérotes, qui assurent sa conservation.

## Avantages

Une formulation en granulés dispersables de haute qualité pour valoriser au maximum l'activité de l'iprodione.

### Avantages de Rovral® WG :

- Autorisé sur un très grand nombre de cultures et d'usages.
- Haute sélectivité à l'égard des cultures à protéger (ex : laitues sous abri, cerises...).
- Granulométrie très fine des particules, haute biodisponibilité de l'iprodione.
- Absence de poussières pour apporter plus de sécurité à l'utilisateur.
- Confort d'utilisation élevé, en granulés dispersables.
- Respect des organismes non ciblés, insectes et acariens utiles.



### Confort d'utilisation en vigne

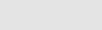
#### Sélectivité

- Bonne vis-à-vis des cultures.
- Sans action secondaire néfaste sur les insectes et acariens utiles.
- Sans influence sur les qualités organoleptiques des vins et alcools.
- Sans action sur les levures.
- Sans influence sur la fermentation alcoolique.



# Usages autorisés et conditions d'emploi

Doses et usages autorisés, nombre maximum de traitements par an, délai d'emploi avant récolte (DAR) et zone non traitée par rapport aux points d'eau (ZNT) :

Cultures	Maladies	Doses Autorisées	Nb Trait./An	DAR	ZNT	Conditions d'emploi particulières
<b>TRAITEMENT DES PARTIES AÉRIENNES</b>						
 <b>Ail</b>	Pourriture des bulbes ( <i>Botrytis allii</i> )	1 kg/ha	2	21 j	5 m	
 <b>Asperge</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	4	-	5 m	
 <b>Aubergine</b>	Pourriture grise	1,33 kg/ha	5	3 j	5 m	(2)
 <b>Aubergine</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	5	3 j	5 m	(2)
 <b>Carotte</b>	Alternariose	1 kg/ha	4	28 j	5 m	(1)
 <b>Carotte</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	4	28 j	5 m	(1)
 <b>Chou</b>	Alternaria	1 kg/ha	2	21 j	5 m	(1) - (3)
 <b>Chou</b>	Maladie des taches noires ( <i>Mycosph. brassicicola</i> )	1 kg/ha	2	21 j	5 m	(1) - (3)
 <b>Chou</b>	Pied noir ( <i>Phoma lingam</i> )	1 kg/ha	2	21 j	5 m	(1) - (3)
 <b>Chou</b>	Rhizoctona solani	1 kg/ha	2	21 j	5 m	(1) - (3)
 <b>Chou</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	2	21 j	5 m	(1) - (3)
 <b>Concombre</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	3	3 j	5 m	
 <b>Concombre</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	3	3 j	5 m	
 <b>Cornichon</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	3	3 j	5 m	(1)
 <b>Cornichon</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	3	3 j	5 m	(1)
 <b>Courgette</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	3	3 j	5 m	(1)
 <b>Courgette</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	3	3 j	5 m	(1)
 <b>Echalote</b>	Pourriture des bulbes ( <i>Botrytis allii</i> )	1 kg/ha	4	21 j	5 m	
 <b>Echalote</b>	Brûlure des feuilles ( <i>Botrytis squamosa</i> )	1 kg/ha	4	21 j	5 m	
 <b>Fraisier</b>	Alternariose	1 kg/ha	4	3 j	5 m	
 <b>Fraisier</b>	Pourriture grise	1,33 kg/ha	4	3 j	5 m	
<b>Haricot</b>	Alternariose	1 kg/ha	2	14 j	5 m	
<b>Haricot</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	2	14 j	5 m	
<b>Haricot</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	2	14 j	5 m	
<b>Laitue</b>	Pourriture du collet	1 kg/ha	3	21/14 j*	5 m	(1) - (4)
<b>Lentille</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	2	45 j	5 m	

Cultures	Maladies	Doses Autorisées	Nb Trait./An	DAR	ZNT	Conditions d'emploi particulières
 <b>Mâche</b>	Alternariose ( <i>Alternaria tenuissima</i> )	1 kg/ha	3	21 j	5 m	
 <b>Mâche</b>	Pourriture grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	1 kg/ha	3	21 j	5 m	
 <b>Mâche</b>	Phoma	1 kg/ha	3	21 j	5 m	
 <b>Melon</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	2	7 j	5 m	
 <b>Oignon</b>	Pourriture des bulbes ( <i>Botrytis allii</i> )	1 kg/ha	4	21 j	5 m	
 <b>Oignon</b>	Brûlure des feuilles ( <i>Botrytis squamosa</i> )	1 kg/ha	4	21 j	5 m	
 <b>Oignon</b>	Pourriture blanche ( <i>Sclerotium cepivorum</i> )	1 kg/ha	4	21 j	5 m	
 <b>Persil</b>	Alternariose	1 kg/ha	3	14 j	5 m	(1)
 <b>Persil</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	3	14 j	5 m	(1)
 <b>Pois</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	-	-	5 m	(5)
 <b>Pois</b>	Sclérotiniose	-	-	-	5 m	(6)
 <b>Poivron</b>	Pourriture grise	1,33 kg/ha	5	3 j	5 m	(2)
 <b>Poivron</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	5	3 j	5 m	(2)
 <b>Scarole, Frisée</b>	Pourriture du collet	1 kg/ha	3	21/14 j*	5 m	(1) - (4)
 <b>Tomate</b>	Pourriture grise	1,33 kg/ha	5	3 j	5 m	(2)
 <b>Tomate</b>	Alternariose	1 kg/ha	5	3 j	5 m	(2)
 <b>Abricotier</b>	Maladie de conservation au verger	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	
 <b>Abricotier</b>	Moniliose sur fleurs et rameaux	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	
 <b>Amandier</b>	Moniliose sur fleurs et rameaux	0,1 kg/hl	3	150 j	20 m	
 <b>Cassissier</b>	Pourriture grise ( <i>Botrytis sp.</i> )	1 kg/ha	5	7 j	5 m	
 <b>Cerisier</b>	Moniliose sur fruits	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	
<b>Cerisier</b>	Moniliose sur fleurs et rameaux	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	
<b>Cerisier</b>	Pourriture grise	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	
<b>Framboisier</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	4	3 j	5 m	
<b>Kiwi</b>	Botrytis	1 kg/ha	1	14 j	20 m	

Cultures	Maladies	Doses Autorisées	Nb Trait./An	DAR	ZNT	Conditions d'emploi particulières
 <b>Noisetier</b>	Botrytis	0,1 kg/hl	2	7 j	20 m	
 <b>Noisetier</b>	Moniliose	0,1 kg/hl	2	7 j	20 m	
 <b>Pêcher</b>	Maladies de conservation au verger	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	(8)
 <b>Pêcher</b>	Moniliose sur fleurs et rameaux	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	(8)
 <b>Pêcher</b>	Moniliose sur fruits	0,1 kg/hl	2	3 j	20 m	(8)
 <b>Vigne</b>	Pourriture grise	1 kg/ha	1	21 j	5 m	
 <b>Tabac</b>	Botrytis	1 kg/ha	3	60 j	5 m	
 <b>Tabac</b>	Sclerotinia	1 kg/ha	3	60 j	5 m	
 <b>Cultures Porte-graines Mineures</b> -potagères -betteraves -légumineuses	-alternariose -sclérotiniose -stemphyliose -alternariose -sclérotinia	1 kg/ha	2	-	5 m	
 <b>Plantes Aromatiques</b>	Maladies diverses	1 kg/ha	2	21 j	5 m	(7)
<b>Cultures Florales Diverses</b>	Pourriture grise	0,1 kg/hl	2	-	5 m	
<b>Toutes Espèces Florales</b>	Maladies diverses (alternarioses)	0,1 kg/hl	2	-	5 m	
<b>Arbres et Arbustes D'ornement</b>	Maladies diverses	0,1 kg/hl	2	-	20 m	

TRAITEMENT DES PLANTS OU SEMENCES						
 <b>Chicorée Witloof</b>	Sclérotiniose -pulvérisation sur collet	0,0053 kg/m <sup>2</sup>	1	21 j	-	(1)
 <b>Chicorée Witloof</b>	Sclérotiniose -trempage des racines	0,08 kg/hl	1	21 j	-	(1)
 <b>Chou</b>	Alternariose	0,33 kg/q	1	-	5 m	(1) - (3)
 <b>Chou</b>	Pied noir ( <i>Phoma lingam</i> )	0,33 kg/q	1	-	5 m	(1) - (3)

Cultures	Maladies	Doses Autorisées	Nb Trait./An	DAR	ZNT	Conditions d'emploi particulières
<b>TRAITEMENT DU SOL</b>						
 <b>Carotte</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	1	-	5 m	(1)
 <b>Chicorée Witloof</b>	Sclérotiniose	0,066 kg/m <sup>3</sup>	1	-	-	(1)
 <b>Chou</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	1	-	5 m	(1) - (3)
 <b>Cornichon</b>	Sclérotiniose	0,066 kg/m <sup>3</sup>	1	-	5 m	(1)
 <b>Courgette</b>	Sclérotiniose	0,066 kg/m <sup>3</sup>	1	-	5 m	(1)
 <b>Laitue</b>	Rhizoctone	0,066 kg/m <sup>3</sup>	1	-	5 m	(1)
 <b>Persil</b>	Sclérotiniose	1 kg/ha	1	-	5 m	(1)
 <b>Pissenlit</b>	Rhizoctone	0,066 kg/m <sup>3</sup>	1	-	-	
 <b>Scarole, Frisée</b>	Rhizoctone	0,066 kg/m <sup>3</sup>	1	-	5 m	(1)
<b>Cultures Florales Diverses</b>	Fonte de semis	1 kg/ha	2	-	5 m	
<b>Arbres et Arbustes D'ornement</b>	Fonte de semis	1 kg/ha	2	-	20 m	

\* DAR : 21 jours en champ-14 jours en serre.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne (consultables à l'adresse : [http://ec.europa.eu/sanco\\_pesticides/public/index.cfm](http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm))



### Conditions d'emploi :

- (1) Ne pas appliquer par deux méthodes différentes (traitement du sol, traitement des semences ou des plants, traitement des parties aériennes) sur cette culture.
  - (2) Autorisé uniquement sous abri.
  - (3) Autorisé uniquement sur choux fleurs, choux pommés, choux de Bruxelles, choux chinois.
  - (4) DAR : 21 jours en champ. 14 jours sous serres.
  - (5) Pour les pois frais avec et sans gousse : 1 application maximum, dose : 1 kg/ha, DAR : 21 jours.  
Pour les pois secs : 3 applications maximum, dose : 1 kg/ha, DAR : 35 jours.
  - (6) Pour les pois frais avec et sans gousse : 1 application maximum, dose 0,67 kg/ha, DAR : 7 jours.  
Pour les pois secs : 3 applications maximum, dose 1 kg/ha, DAR 35 jours.
  - (7) Autorisé uniquement sur cultures aromatiques de type « feuilles », de type « fleur, fruit, graines », et de type « racine ».
  - (8) Autorisé également sur nectarinier.
- Porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des phases d'utilisation du produit.
  - Délai de rentrée dans la culture = 24 heures.
  - Pour protéger les oiseaux et les mammifères, les semences traitées doivent être entièrement enfouies dans le sol ; s'assurer que les semences traitées sont également enfouies en bout de sillons.
  - Pour protéger les oiseaux et les mammifères, récupérer tout produit accidentellement répandu.
  - Respecter un délai de 150 jours entre le traitement de la culture précédente et la plantation de légumes racines et de légumes tubercules ou de légumes feuilles et fines herbes. Engagement d'un recours par BASF Agro.

# Rovral® WG : profil toxicologique

Caractéristiques toxicologiques et éco-toxicologiques

## Profil toxicologique

**Classement :** Xn : nocif. R 36 : irritant pour les yeux.  
R 40 : Effet cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes.

### Toxicité aiguë / Irritation

ANIMAL	VOIE D'ADMINISTRATION	TOXICITÉ (DL50)
RAT	Orale	>2000 mg/kg
	Cutanée	>2000 mg/kg
LAPIN	Cutanée	non irritant
	Oculaire	irritant
COBAYE	Cutanée	non sensibilisant

### Tératogénicité

Aucun effet tératogène chez le rat et le lapin.

### Génotoxicité

Tests nombreux et variés de mutagénèse et de toxicité génétique : résultats négatifs.

### Reproduction

Des études chez le rat ont démontré que l'iprodione n'a pas d'effet sur la reproduction.

### Toxicité chronique

- DSE 7,25 mg / kg / jour chez le rat.
- DSE 25 mg / kg / jour chez la souris.
- DJA 0,06 mg / kg / jour.

## Profil environnemental

### Ecotoxicologie

- N : dangereux pour l'environnement. R 50/53 : très毒ique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Poissons et mollusques : risque modéré.
- Oiseaux : faible risque.
- Abeilles : pas de risque.
- Vers de terre, micro-organismes du sol : aucun effet indésirable.

**Distance aux points d'eau :** se reporter au tableau des usages autorisés et conditions d'emploi.

# Recommendations et fiche d'identité

## Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.  
Consulter le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>



## Recommendations

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.  
Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces. BASF Agro garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.



## Fiche d'identité

**Rovral® WG :** marque déposée BASF.

**Autorisation de vente N° :** 2090005.

**Composition :** 75% d'iprodione.

**Famille chimique :** dicarboximides.

**Formulation :** granulés dispersables.

**Conditionnement :** bidons de 1 kg.

**Usage et dose autorisés :**

voir pages centrales du document.

**Classement toxicologique :** Xn : nocif. N : Dangereux pour l'environnement. R 36 : irritant pour les yeux. R 40 : Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes. R 50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Délai d'emploi avant récolte :** voir pages centrales du document.

**Limite maximale de résidus :** consulter le site [http://ec.europa.eu/sanco\\_pesticides/public/index.cfm](http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm)

**Délai de rentrée :** 24 heures (non applicable pour le traitement des plants).

**Distance aux points d'eau :** se reporter au tableau des usages et conditions d'emploi.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

